

---

## « Territoires de Services et de Coopérations »

Pour un développement à haute valeur environnementale  
et sociale

### MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**Cahier des clauses techniques particulières**

**CCTP**

**Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour  
l'accompagnement du programme COOP'TER  
avec le référentiel de l'Economie de la Fonctionna-  
lité et de la Coopération (EFC)**

**Phase 2 de développement (2 ans)**

**Phase 3 de consolidation (2 ans)**

La commande

L'objet du marché consiste en une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le prestataire devra assurer des missions de conseil, d'expertise et de formation dans le cadre de la phase 2 de développement de l'écopôle alimentaire local porté par la commune de Bagnères-de-Luchon sur une durée de 2 ans.

Le marché pourra être renouvelé pour une phase 3 de consolidation de 2 ans également. La phase 3 est conditionnée à une évaluation qui sera menée par l'ADEME à l'issue de la phase 2 de développement.

Le projet procède d'une volonté d'investir l'enjeu de la transition alimentaire par la mise en place d'un Ecosystème Coopératif Territorialisé (ECT) autour notamment d'une plate-forme d'intermédiation alimentaire co-construite avec les acteurs du territoire.

Ce projet s'insère au sein du programme Coop'ter « Territoires de Services et de Coopérations » lancé par l'ADEME avec le laboratoire ATEMIS.

Le prestataire doit être référencé comme accompagnateur ou accompagnatrice par le programme COOP'TER .

## 1 – CONTEXTE DE LA MISSION

---

### 1.1. La commune de Bagnères-de-Luchon

Située à l'extrême sud du département de la Haute-Garonne et du Pays de Comminges Pyrénées, au cœur des Pyrénées centrales, Bagnères-de-Luchon est une commune frontalière de l'Espagne.

Elle est membre de la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises.

La ville comptait 2.312 habitants permanents en 2017. Elle est le cœur d'une zone urbaine (comprenant les villes de Juzet-de-Luchon, Montauban-de-Luchon, Moustajon et Saint-Mamet) regroupant 3.900 habitants (INSEE, RP 2017). Du fait de sa forte activité touristique, la ville de Bagnères-de-Luchon est classée dans la catégorie des communes de 10 000 à 20 000 habitants. Elle est la station de montagne la plus peuplée des Pyrénées (devant Font-Romeu 2 100 habitants, Luz-Ardidon 1000 habitants).

Bagnères-de-Luchon présente la spécificité d'être à la fois une commune résidentielle et active, une station touristique d'hiver et d'été et une station thermale. Ces différentes composantes génèrent des flux de fréquentation et de consommation qui se répartissent sur toute l'année avec des saisonnalités différentes.

## 1.2 Le programme Coop'Ter

Le programme Coop'Ter, à destination des collectivités territoriales, entreprises, associations de citoyens ou groupement d'acteurs, est tourné vers le changement des modes de production et des modes de vie liés à de grandes fonctionnalités comme l'habitat, l'alimentation, la mobilité, le tourisme, la culture, le travail, dans une perspective de développement durable de territoires. La particularité de ce programme est d'accompagner ces initiatives territoriales sous l'angle de la recherche et de l'innovation, notamment en socio-économie, grâce à la coopération avec le laboratoire de recherche et d'intervention ATEMIS.

Les objectifs des phases 2 et 3 du programme COOP'TER sont :

- Consolider les dynamiques territoriales de services et de coopérations dans une perspective d'un développement soutenable (incubation d'écosystèmes coopératifs territorialisés).
- Aider au développement de communautés professionnelles de chercheurs et d'accompagnateurs désirant se saisir du référentiel de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)
- Stimuler la production et le croisement de nouveaux savoirs scientifiques et de savoirs issus de l'expérience permettant l'enrichissement du référentiel EFC.
- Organiser le débat avec des acteurs portant d'autres dynamiques territoriales pour enrichir les cadres de pensée et d'action

## 1.3 Rappel des enjeux du projet d'Ecopôle Alimentaire local

Les enjeux du projet sont d'ordre économiques, sociaux et environnementaux.

Le projet doit s'appuyer sur une réelle concertation entre et avec tous les acteurs concernés : l'objectif est de parvenir à faire vivre de réelles coopérations dans l'écosystème en fonction de l'implication de chacun. Ce premier enjeu social est central car il formera le socle du fonctionnement de l'écosystème coopératif à l'origine des dynamiques servicielles engendrées et donc de la création de valeur escomptée.

Le deuxième enjeu est tourné vers les consommateurs de la restauration collective et pourra être étendu aux autres consommateurs à terme. L'objectif est de leur permettre de consommer des produits de proximité et de qualité lors des repas hors domicile (dans le respect de la loi EGALIM) et de les amener à être acteurs de leur consommation alimentaire avec les bénéficiaires associés :

- Sur la santé en lien avec des aliments frais, sains, de qualité ;

- Sur l'apprentissage des meilleures façons de cuisiner, consommer, stocker, transformer, les aliments et valoriser les biodéchets via l'appui sur des associations locales ;
- Sur le lien social, avec les dimensions de convivialité, de plaisirs, de pouvoir d'agir et les enjeux de soutien à la construction des collectifs familiaux, scolaires, municipaux, en institution...

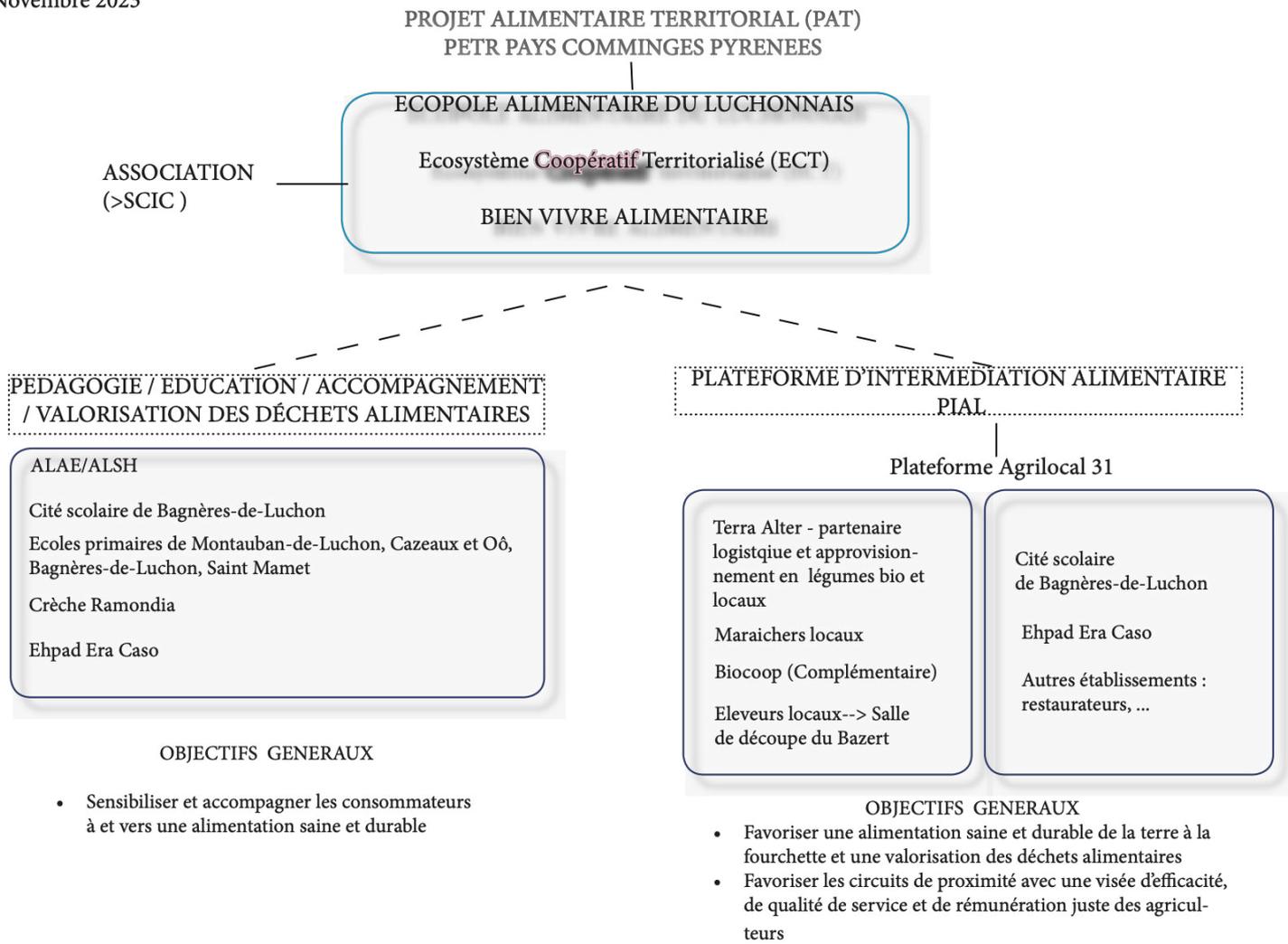
Le troisième enjeu est d'accompagner et de soutenir les producteurs du territoire afin de leur permettre de coopérer avec les unités de restaurations et de leur assurer des débouchés économiques pérennes.

Les producteurs associés à l'écosystème seront sur des productions en bio ou a minima en raisonné avec une trajectoire visant les principes de l'agroécologie.

#### 1.4 Le projet de l'écopôle alimentaire local

Le projet consiste à :

- permettre aux unités de restaurations collectives (dans un premier temps la cité scolaire de Luchon et l'EPHAD Era Caso - 1 130 repas/jour) de s'approvisionner en produits de qualité et de proximité dans le respect de la loi Egalim ;
- permettre à des agriculteurs (maraîchers, éleveurs, producteurs...) de proximité de se fédérer afin de pouvoir fournir la restauration collective dans des conditions facilitées et garanties par l'écopôle alimentaire du luchonnais via une plateforme d'intermédiation alimentaire dématérialisée (réponse aux appels d'offre, intermédiation contractuelle, apport en trésorerie, mutualisations, prise en charge collective des difficultés et contraintes...) ;
- promouvoir une alimentation saine, durable et mieux équilibrée au travers de la création et du soutien de programmes pédagogiques d'éducation alimentaire auprès des enfants, de leurs parents, des citoyens en général ; afin d'agir sur la santé de la population et son pouvoir d'action sur l'économie locale ;
- promouvoir et soutenir la mise en place de moyens collectifs et individuels pour gérer les biodéchets alimentaires (au niveau des citoyens, des écoles, des restaurateurs) dans le respect de la loi AGEC ;
- encourager les initiatives individuelles et collectives de la transition alimentaire en faveur d'une dynamique territoriale.
- faciliter, dans un contexte rural isolé, l'introduction de produits locaux de qualité et de proximité dans la restauration touristique ;
- développer, à terme, l'agro-écotourisme afin de dynamiser l'économie locale pour un développement durable des acteurs du territoire.



## 2 – Attendus de la mission et définition des besoins pour la phase 2 et 3

Dans le cadre du programme Coop'Ter, la commune de Bagnères-de-Luchon bénéficie du soutien de l'ADEME pour le financement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une phase de deux ans concernant la mise en œuvre de la phase 2 du projet en suivant la trajectoire proposée par l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC).

Cet accompagnement pourra être renouvelé pour une phase 3 de deux ans supplémentaires (tranche optionnelle) selon une évaluation menée par l'ADEME à l'issue de la phase 2.

Il s'agit d'une mission confiée à deux prestataires, binôme d'accompagnateurs, référencés au préalable au sein de la communauté COOP'TER.

Les dimensions et modalités possibles de l'accompagnement dans la constitution de l'ECT sont décrites dans le tableau ci-dessous.

L'accompagnement représente, a priori, environ 35 jours/an de travail.

Dimensions de l'accompagnement	Modalités d'accompagnement possibles
Apporter des éléments issus du référentiel Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) au service d'une compréhension renouvelée des enjeux et des réponses à construire pour notamment aller vers une performance d'usage en sécurisant l'approvisionnement alimentaire	<p>Temps de formation au fil de l'eau dont le contenu est lié à l'avancée du projet</p> <p>Interventions lors de journées d'échanges collectifs / animation à partir du référentiel</p> <p>Entretiens individuels avec des acteurs mobilisant le référentiel</p> <p>Animation de retours d'expériences (REX)</p>
Déceler / aider à identifier les acteurs ressources aux compétences complémentaires	<p>Échanges individuels ou collectifs avec les pilotes</p> <p>Entretiens individuels avec les principaux acteurs concernés par le projet</p> <p>Ateliers collectifs</p>
Favoriser le développement de la coopération	<p>Animation de temps d'échange entre acteurs centrés sur l'inter-connaissance, la compréhension des enjeux de chacun, le partage des contraintes et des difficultés pour y faire face collectivement</p> <p>Animation de REX suite à la mise en œuvre d'actions conjointes</p>

<p>Outiller les démarches d'écoute des bénéficiaires et de co-construction de réponses prenant en compte les usages, les modes de vie et les formes d'organisation du travail</p>	<p>Mise à disposition de méthodes et outils centrés sur l'écoute des bénéficiaires et de reformulation de leurs attentes : enjeu de passage des attentes à la demande</p>
<p>Garantir l'intégration conjointe des enjeux environnementaux et des enjeux sociétaux, en identifiant les principales externalités</p>	<p>Animation de temps d'exploration des différentes dimensions des externalités en lien avec leur territoire</p> <p>Formation des acteurs à la dynamique d'intégration de celles-ci dans la proposition de valeur</p> <p>Création d'un dispositif d'évaluation permettant de suivre la trajectoire d'intégration, les effets à termes (différentes temporalités, impacts environnementaux, impacts sociétaux)</p>
<p>Aider à formaliser de nouvelles trajectoires en termes de Solutions Intégrées orientées EFC (identifier le souhaitable et le possible, aider à formaliser, mettre en place de premières activités conjointes)</p>	<p>Animation de temps de travail collectif mobilisant le référentiel et la dynamique de coopération (ex : élaborer et aimer une gouvernance partagée)</p> <p>Mobilisation de spécialistes en termes de gestion comptable et sur les questions juridiques pour sécuriser les dimensions de contractualisation innovantes et les statuts et le fonctionnement des institutions dédiées (association de préfiguration SCIC, puis potentiellement SCIC)</p> <p>Appui à la mise en récit prospectif, travail sur des visions du possible, du souhaitable</p> <p>Participation à la mise en place d'une dynamique d'évaluation des effets utiles, et de la coopération</p>
<p>Venir en appui au travail des pilotes</p>	<p>Écoute, appui adapté en fonction des étapes du projet et de leurs attentes</p> <p>Espaces de réflexivité sur les difficultés rencontrées dans leur travail</p> <p>Accompagnement des pilotes (présence, co animation, productions ciblées) lors de temps clefs du projet ex : rédaction des rapports pour l'ADEME, production de diaporamas</p>